

Travaux académiques mutualisés (TraAM)

2016 -2017

Cahier des charges

Objectifs

Ces travaux ont pour objectifs :

- D'explorer un thème **disciplinaire** ou **interdisciplinaire** pour développer une expertise par l'expérimentation (la mise en œuvre en classe) et d'étudier les modalités et les conditions de généralisation de ces pratiques;
- De favoriser les échanges entre académies;
- De valoriser les travaux académiques.

Les TraAM conduisent à la production de **scénarios pédagogiques** (exemples de pratiques) indexés dans ÉDU'base par les académies participantes, une synthèse des travaux, et des **supports de communication** (infographie, carte heuristique, capsules vidéo ...) pour permettre une **diffusion vers les enseignants** .

Les TraAM permettent en outre d'élaborer des modules de formation (M@gistère, Mooc....).

Les TraAM font l'objet d'un appel à candidatures auprès des académies. Des thèmes sont proposés en accord avec l'inspection générale; pour participer les académies proposent des projets. Le département des usages et de la valorisation des pratiques à la DNE (DNE A2) retient **une centaine d'équipes**.

1/2

Organisation

1. Le groupe de travail national

Le groupe de travail national est composé :

- D'un Inspecteur général;
- D'un/e enseignant/e référent/e de chaque académie retenue. Le professeur référent est à la croisée du groupe de travail académique auquel il appartient et du groupe de travail national ;
- **Un/e expert/e ou un binôme d'experts** du département du développement des usages et de la valorisation des pratiques (DNE A2), chef(s) du projet TraAM (groupe national);
- Des équipes des académies retenues.

2. Le groupe de travail académique

Le groupe de travail académique, **piloté par un/une IA-IPR et/ou un/une IEN-ET ou IEN-EG¹** est constitué :

- D'au moins trois enseignant/es qui vont mettre en œuvre des séquences en classe. Dans le cas des thématiques transversales, les groupes peuvent être constitués d'**équipes** pluridisciplinaires;
- Du **professeur référent**, membre du groupe académique. Il/Elle est chargé(e) de communiquer sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national via les outils de partage et de communication. Il/elle est l'interlocuteur/trice de l'inspecteur/trice territoria/el responsable du groupe académique et du/de la DAN;
- D'un/e représentant/e de la **cellule académique recherche développement, innovation expérimentation** (CARDIE);

¹ Le pilotage par un membre des corps d'inspection est un atout important pour la réussite du travail.

- **Pour le 1er degré**, de l'IEN-TICE ou l'IEN de la circonscription (**accord du/de la DASEN nécessaire**).

Les académies s'engagent à prendre en charge et à organiser 2 réunions en présentiel à minima afin de conduire sur l'année la réflexion et la production.

3. Conduite des travaux

Les TraAM peuvent être conduits sur une durée de **un à deux ans**. Dans les deux cas, l'expert(e) proposera un calendrier de travail sur la période choisie.

Une académie peut être « chef de file » dans la conduite du groupe de travail TRAAM si elle a développé une expertise sur le sujet. On s'appuie sur une **revue des travaux et expérimentations existantes** communiqués par les experts avant le lancement du TraAM. (Agence nationale des usages des TICE, café pédagogique, sites disciplinaires ...) sur une **revue succincte de la littérature scientifique et pédagogique concernant la (ou les) thématique(s) retenue(s)**.

Le travail du groupe repose sur la **mutualisation**. On favorise la dimension collaborative dans le groupe sous tous ces aspects : veille partagée, échanges de pratiques, co-construction de scénarios, retours et analyse des mises en œuvre sur le terrain, en s'appuyant sur les outils mis à disposition (Vi@educ, Pléiade, M@gistère, pads ...).

Une attention particulière sera portée à la question des droits d'usages des ressources et des services numériques.

4. Diffusion, communication

La diffusion et la valorisation des travaux constituent un enjeu de l'animation nationale autour des usages. Elles reposent sur :

- Un/des supports de communication. Les groupes choisiront les plus pertinents : infographie, carte heuristique, capsules vidéo;
- Des scénarios pédagogiques publiés sur des espaces académiques ouverts sans authentification pour faciliter la mutualisation via ÉDU'base;
- Un/des modules de formation sur M@gistère.

La lettre Édu_Num dans ses différentes déclinaisons (disciplinaire, thématique) est un support systématique de diffusion.

La diffusion vise en particulier les équipes académiques, les IAN, les référent/es numériques, les animateurs/trices des ateliers Canopé, les conseillers/ères pédagogiques.

5. Pilotage (DNE A2)

Le département DNE A2, pilote de ces TraAM, organise une réunion en présentiel au moins au ministère et des réunions à distance intermédiaires.

La rémunération de l'équipe académique engagée se fera au service fait, en deux temps (au cours du premier trimestre de l'année scolaire et en fin d'année scolaire).

Les référent/es doivent participer à des réunions à distance qui permettent de faire des points d'étape nécessaires, garants d'un travail en continu. Les modalités en sont exposées lors de la première réunion. Ces réunions font l'objet d'une information auprès des responsables des professeurs référents, et de compte-rendus dont une synthèse est mise en ligne sur éducol.

Bilan

Une synthèse de chaque TraAM est élaborée par l'expert/e DNE A (synthèse intermédiaire en année 1 si TraAM sur 2 ans). Les synthèses sont communiquées aux groupes de travail, à l'IGEN, à la DGESCO, à la DRDIE, aux directeurs/trices des ESPé des académies, à l' ESEN.